SNIESSA
Syndicat National des IESSA

Barème des cotisations
Année 2026

Grade	Cotisation annuelle de base	Cotisation réduite (-10%) Pour tous adhérent au prélèvement OU cotisant par virement avant le 31/04/2026	
Supérieur à D15	528 €	480 €	40 € /mois
D15-D11	448 €	408 €	34 € /mois
D10-D6	383 €	348 €	29 € /mois
D5-D2	264 €	240 €	20 € /mois
N9-N, retraités	120 €	108 €	9 € /mois
Stagiaires	30 €	24 €	2 € /mois

SNIESSA

- La référence pour perception des cotisations est la situation de l'adhérent (Grade + échelon) au 1er janvier de l'année de cotisation.
- Les adhérents au prélèvement recevront un échéancier avant a fin du mois de janvier 2026. Les prélèvements auront lieu le dernier jour du mois durant 12 mois. Toute autre périodicité peut être mise en place sur simple demande.
- Pour s'acquitter de votre cotisation par virement, veuillez utiliser le RIB suivant :

SNIESSA IBAN : FR76 1558 9335 5807 0774 8334 387 BIC CMBRFR2BARK